



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Journée animateurs de démarches territoriales et de SAGE Auvergne-Rhône-Alpes

3 juillet 2017

Annette BOUQUET chef de projet Ecophyto
DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes
Nathalie NICOLAU chargée de mission
Ecophyto
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr



Historique

- 2008 : Grenelle de l'Environnement : plan d'actions national, piloté par le Ministère en charge de l'agriculture
 - **Ecophyto 2018** : réduire de 50% l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans un délai de 10 ans, si possible
- 2012 : ré-orientation du plan → **Ecophyto**
 - Intégration dans le dispositif **“Agriculture produisons autrement”** et dans le **projet agro-écologique pour la France**
- 2014 : **Bilan à mi parcours**
 - Rapport député POTIER qui sert de base pour une nouvelle version du plan Ecophyto
- 2015 : **publication du plan Ecophyto II** (octobre)
- 2016 : **Circulaire aux Préfets** pour la déclinaison régionale du plan Ecophyto II (juillet)





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



Le plan Ecophyto II

- Maintien objectif - **50 %** d'utilisation des produits phytos (- 20 % en 2020 et – 50 % en 2025)
- **Plan co-piloté par la DRAAF et la DREAL**
- Gouvernance régionale : **Commission agro-écologie CAE**
- **Un comité des financeurs** assure la cohérence des politiques publiques et des circuits financiers (DRAAF, DREAL, 3 Agences, Conseil régional, Chambre régionale d'agriculture)
- **Consolidation et amélioration des actions structurantes du plan Ecophyto I**
 - le réseau des fermes et d'expérimentation DEPHY,
 - le dispositif de certificat individuel CERTIPHYTO,
 - les outils de diffusion d'information : Bulletins de Santé du Végétal, plateformes Jardiner autrement, ZNA-PRO/ Terre Saine, EcophytoPIC





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Le plan Ecophyto II

- **Nouveautés :**
 - Renforcer l'échelon régional, favoriser les dynamiques collectives et de filières
 - Soutien aux agro-équipements à plus-value environnementale phytos, outils d'aide à la décision
 - Biocontrôle et protection intégrée
 - CEPP – certificats d'économie de produits phytos (distributeurs)
 - Accompagnement de la loi Labbé et loi TECV pour les JEVI
 - Panel d'indicateurs d'exposition et d'impacts
 - Appels à projets nationaux et régionaux





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Le plan Ecophyto II

- **Nouveautés :**
 - 30 000 exploitations agricoles engagées dans l'agro-écologie au plan national
 - + 30 M€ annuels mobilisés par les Agences de l'Eau (en plus des 41 M € AFB) pour aider financièrement
 - l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs vers une transition agro-écologique à bas niveau de produits phytos,
 - l'investissement en matériel à plus value environnementale
 - Environ 1,5 million d'€ annuels crédits Ecophyto II pour AURA





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



Le plan Ecophyto II : feuille de route régionale

- **Stratégie régionale cohérente et vision d'ensemble des actions prioritaires**
 - **diagnostic** régional de situation vis à vis des produits phytos
—> enjeux et objectifs régionaux, actions prioritaires
 - **cohérence avec les autres plans et programmes** déclinés en région dont le projet agro-écologique
 - **actions prioritaires** :
 - actions collectives associant l'aval des filières
 - herbicides, captages prioritaires, zones sensibles, ...
 - diffuser la réduction des phytos à tous les agriculteurs
 - projet 30 000, appui sur DEPHY + autres réseaux
 - modalités d'**évaluation** des actions conduites
 - lancement d'**appels à projets et d'appels à propositions de programmes d'accompagnement et d'investissements régionaux**
 - échéance : 31 décembre 2016



Le plan Ecophyto II : feuille de route régionale



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



- **Elaboration de la feuille de route régionale AURA**
 - Bilans des 2 plans Ecophyto I à l'échelle des 2 territoires Auv et RA
 - Un diagnostic régional de situation au regard de l'usage des produits phytopharmaceutiques
 - 4 groupes de travail thématiques (Pratiques agricoles, Surveillance Biologique du Territoire, Jardins Espaces Végétalisés, Infra-structures Linéaires Longues) : échanges et propositions → **enjeux et actions prioritaires** pour la région
 - **Feuille de route co-construite avec l'ensemble des partenaires**
 - **validée** le 16 décembre 2016 par la Commission agro-écologie
- **Amélioration continue** de la feuille de route régionale

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Le-plan-Ecophyto>



Indicateurs

- Note de suivi régionale annuelle du plan
- Indicateurs indispensables et pertinents en région (consommation de PP, présence de produits phytos dans l'environnement, santé ...)
- Améliorer la diffusion de ces indicateurs santé au plus grand nombre

Objectifs	Territorialisation : Implication des filières et acteurs des territoires Connexion avec les démarches territoriales	Formation Enseignement agricole Exploitations de lycées	Communication valorisation transfert	Relations avec les autres dispositifs et politiques publiques
Enjeux régionaux				
Evolution des pratiques (DEPHY, collectifs 30 000...)	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelles filières avec débouchés à valeur environnementale - Démarches territoriales comme moyen privilégié de mobilisation et diffusion des connaissances - Comité de suivi technique DEPHY de la région 	<ul style="list-style-type: none"> - Témoignages d'agriculteurs impliqués dans des dispositifs écophyto (Certiphyto, VIVEA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer de façon positive sur Ecophyto - Message de réappropriation du métier d'agriculteur et l'agronomie - Biocontrôle 	<ul style="list-style-type: none"> - PAEC, PDRR, Agriculture biologique - GIEE et projet Agroécologique pour la France - 10^{ème} programme des Agences de l'Eau - Actions des contrats de rivières ou bassins versants, contrats territoriaux - Réseaux de suivi qualité des eaux
Faire évoluer le métier de Conseil	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de liens sur un même territoire entre les conseillers agricoles et les animateurs de bassin ou contrats 	<ul style="list-style-type: none"> - Biocontrôle dans les formations de conseillers 	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser l'expérience d'accompagnement des animateurs de collectifs tournés vers l'agro-écologie (dont DEPHY) vers l'ensemble des conseillers de la région 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet CASDAR « Conseiller demain »
Promouvoir les agroéquipements et les outils d'aide à la décision	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des crédits Ecophyto II 	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les exploitations d'établissements d'enseignement 		<ul style="list-style-type: none"> - PDRR Auvergne et Rhône-Alpes - 10^{ème} programme des Agences de l'Eau + appels à projets accompagnement des Agences de l'Eau
Bulletin de Santé du Végétal = outil d'aide au raisonnement des traitements	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des adventices, dont l'ambrosie et les plantes envahissantes - Remobiliser des partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les lycées et les apprenants dans les observations 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la diffusion et promouvoir les BSV auprès des publics concernés - Améliorer le contenu qualitatif du BSV (seuil, analyse de risque) 	<ul style="list-style-type: none"> - Plans de surveillance des Organismes Nuisibles Réglementés - CROPSAV végétal
S'appuyer sur la recherche / expérimentation de terrain	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter des réponses adaptées aux points de blocage identifiés sur les territoires 		<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des résultats des expé régionales - Lien avec les résultats des GIEE par territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Projets régionaux (PEP, SCInn/Auvergne ou LIT, PSDR...) et démarches territoriales - Partenariat RID régional - 10^{ème} programme des Agences de l'Eau
Evolution des pratiques en Jardins Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI)	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des collectivités, vers le zéro phyto 		<ul style="list-style-type: none"> - Site Internet unique régional pesticides - Communiquer vers le grand public 	<ul style="list-style-type: none"> - Accord cadres entre les Agences de l'Eau et différents partenaires JEVI - Réseaux de suivi qualité des eaux (Agences, DREAL, ARS, démarches territoriales ...)
Limitier les risques pour les utilisateurs et la population	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire en priorité les produits les plus préoccupants pour la santé 	<ul style="list-style-type: none"> - kits communication santé dans les établissements de la région 	<ul style="list-style-type: none"> - kits communication santé sur l'ensemble des distributeurs de la région 	<ul style="list-style-type: none"> - PRSE - PRST 3 - Plan cancer ARS - Réseaux de suivi qualité des eaux (Agences, DREAL, ARS, démarches territoriales ...)



Déclinaison régionale

- **Gouvernance régionale** : améliorer la cohérence des politiques publiques et des circuits financiers



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
PÊCHERIE

Commission agro-écologie (CAE)

Présidence : Préfet – Conseil régional quand il le souhaite

Composition : ensemble des parties prenantes

Rôle : définit les orientations stratégiques,
valide la feuille de route régionale,
veille à cohérence des politiques publiques réduction phytos
suit la mise en œuvre du plan

Animation administrative
DRAAF-DREAL

Rend compte-
tableau
emplois/ressources

Agences de l'Eau, DRAAF,
DREAL, Conseil régional :

Lancement et sélection des
appels à projets régionaux

Transmettent les
projets à financer

Organise le travail
régional

Rend compte

Comité des financeurs

Composition : DRAAF-DREAL,
Conseil régional/ collectivités,
Agences de l'Eau,
Chambre régionale d'agriculture

Rôle : prépare la planification budgétaire
élabore le tableau emplois/ressources

Groupes de travail



Diagnostic régional : des enjeux réels

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/La-declinaison-du-plan-en-Auvergne>

Consommation /réduction

- des productions agricoles potentiellement consommatrices de produits phytosanitaires (viticulture, arboriculture, maraîchage, horticulture/pépinière) sont présentes, même si les surfaces concernées sont bien en dessous de celles du blé tendre et du maïs (cultures dominantes dans la SAU)
- certains IFT (indices de fréquence de traitement) sont supérieurs à la moyenne nationale



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

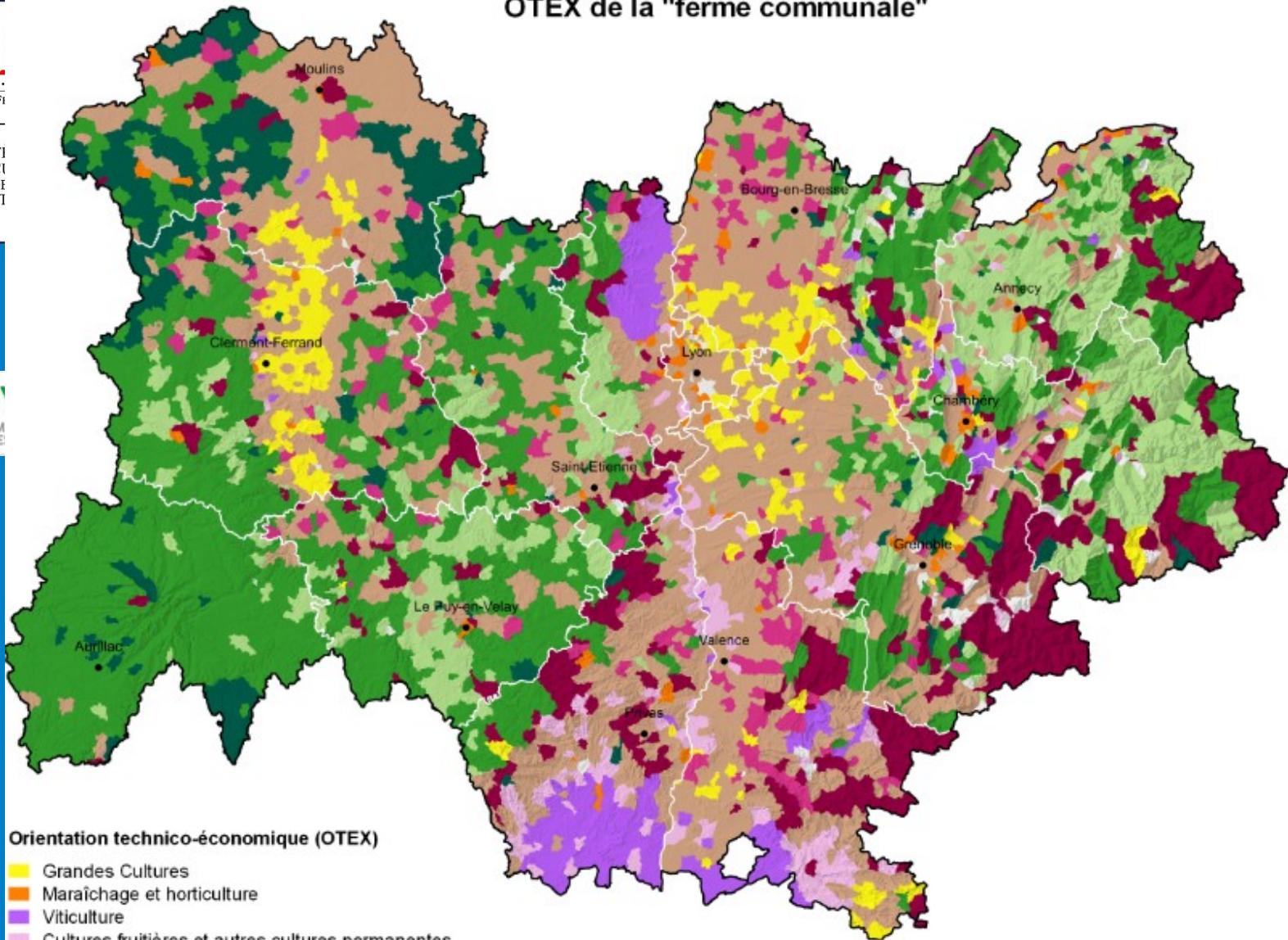


OTEX de la "ferme communale"



MINISTRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

ÉCOPHY
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES RESSOURCES



Orientation technico-économique (OTEX)

- Grandes Cultures
- Maraîchage et horticulture
- Viticulture
- Cultures fruitières et autres cultures permanentes
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixte
- Ovins, caprins et autres herbivores
- Elevage hors sol
- Polyculture et polyélevage
- Sans exploitation



Source : Recensement Agricole 2010
©IGN - BD CARTO®

Diagnostic régional : des enjeux réels

Consommation /réduction

- conseil des distributeurs très important sur la décision finale de traiter + choix du produit
- Quantités de Substances Actives professionnelles vendues : pas de baisse tendancielle



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

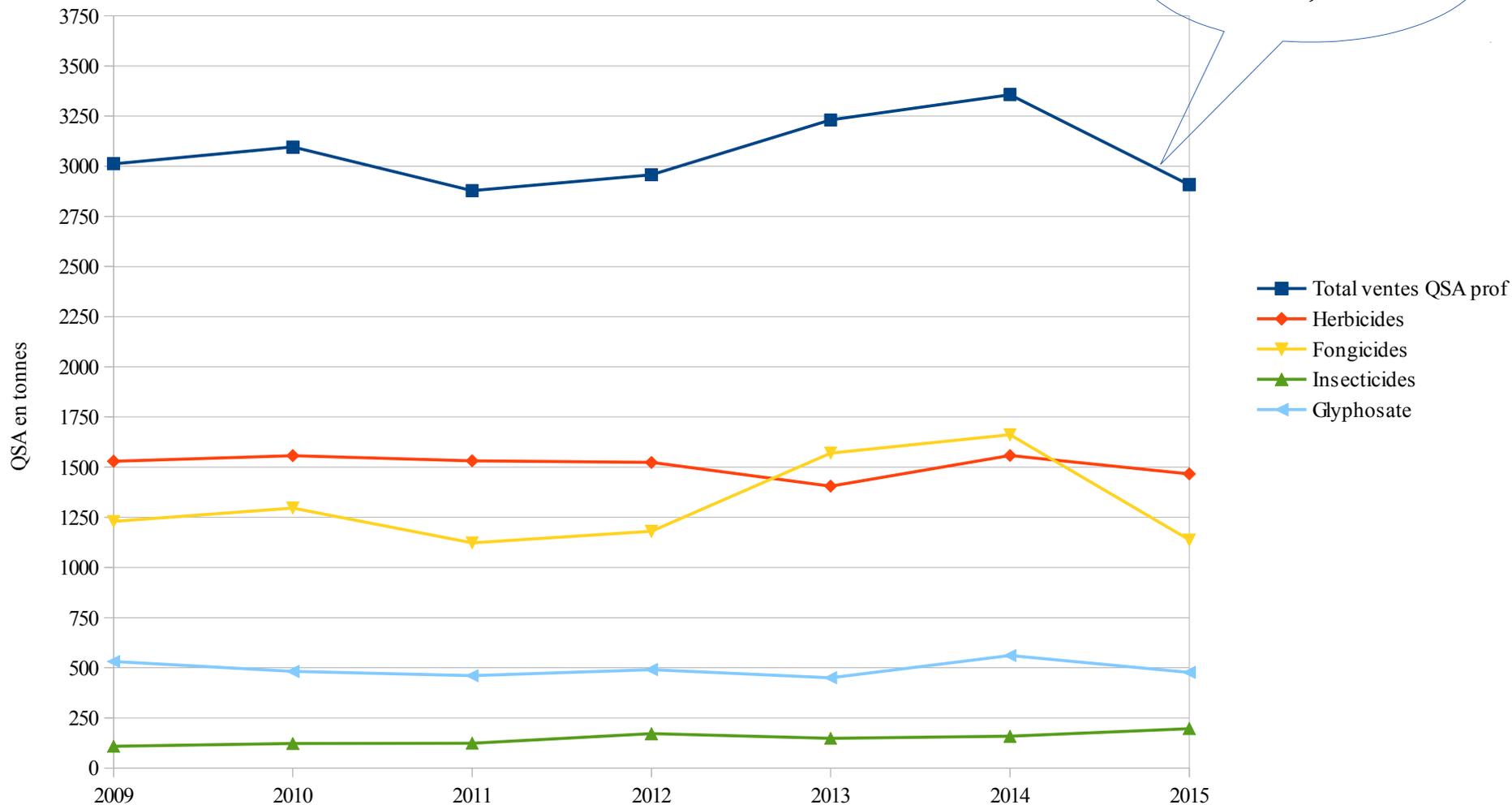


agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

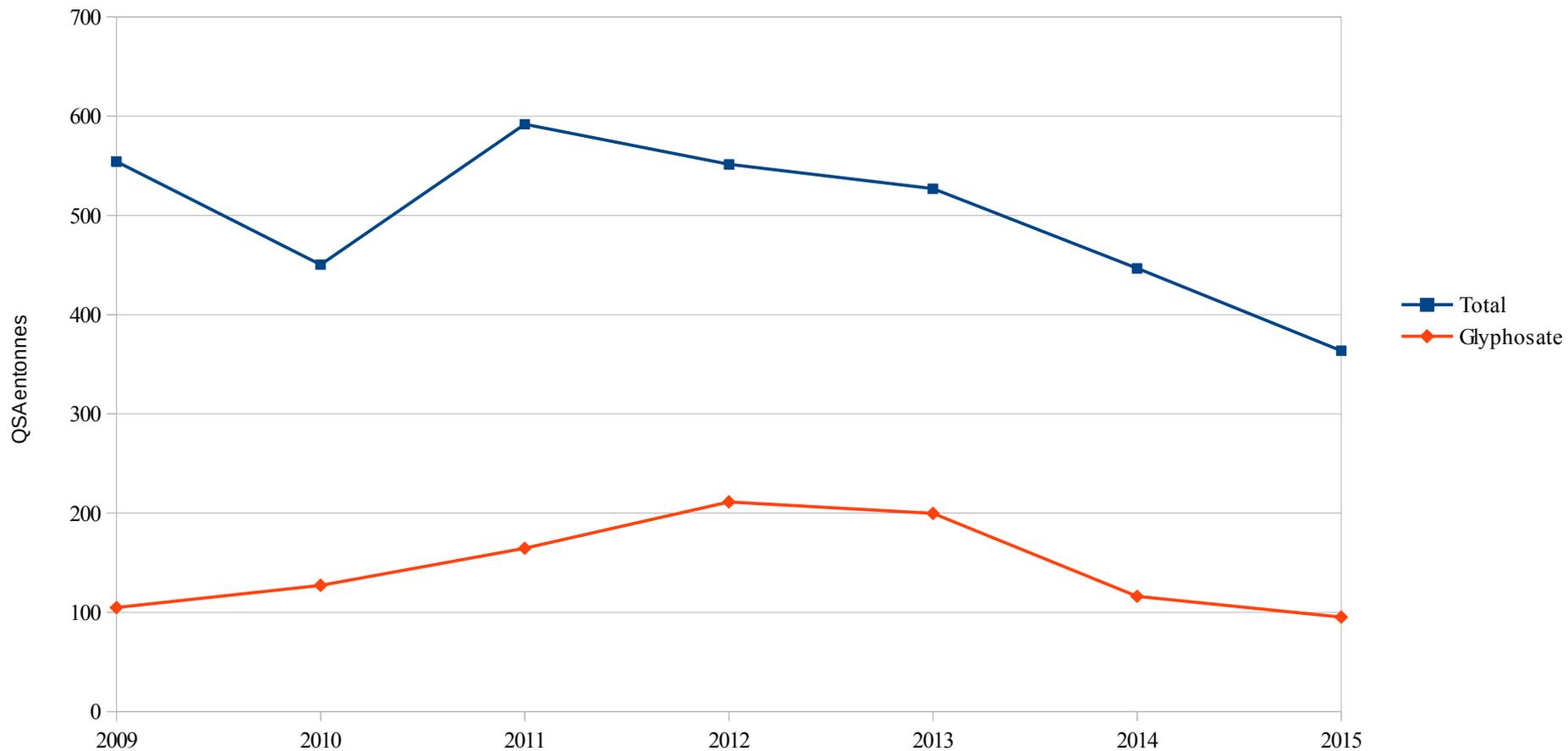


Quantités de Substances Actives professionnelles vendues en AURA (source BNVD)

QSA prof 2009 à 2015
= - 3,5 %

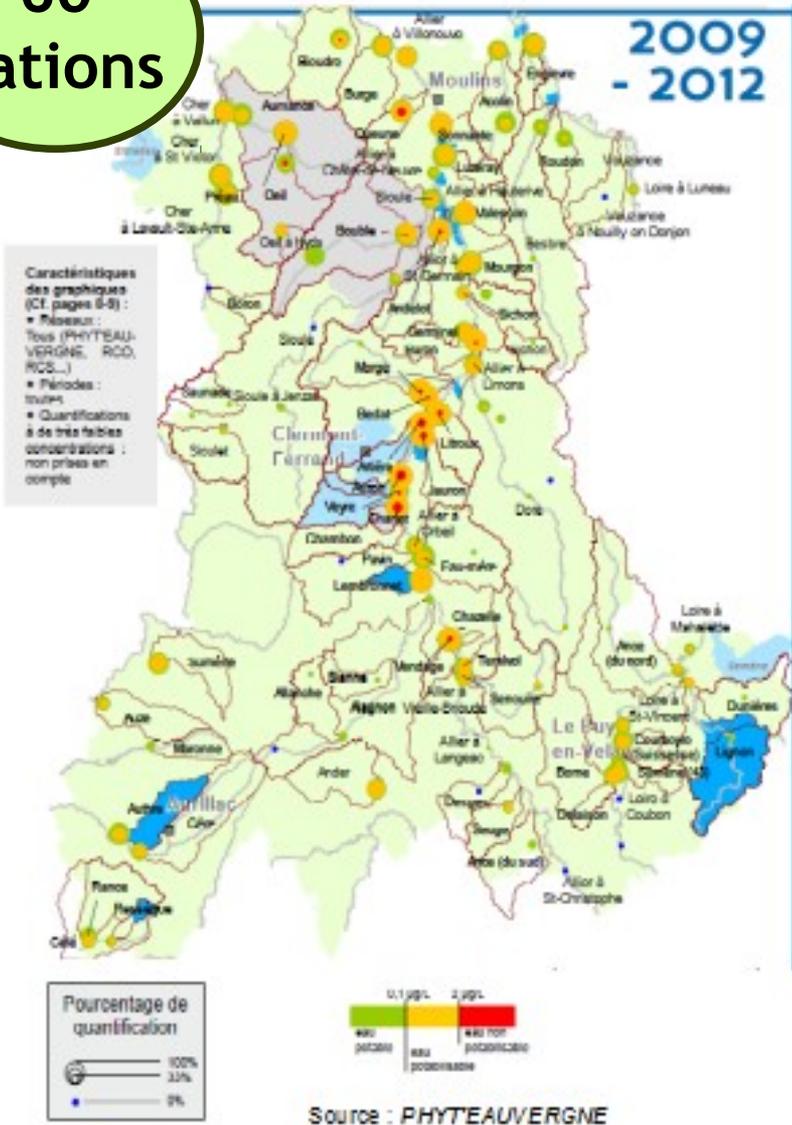


Quantités de Substances Actives (tonnes) EAJ vendues en AURA (source BNVD)

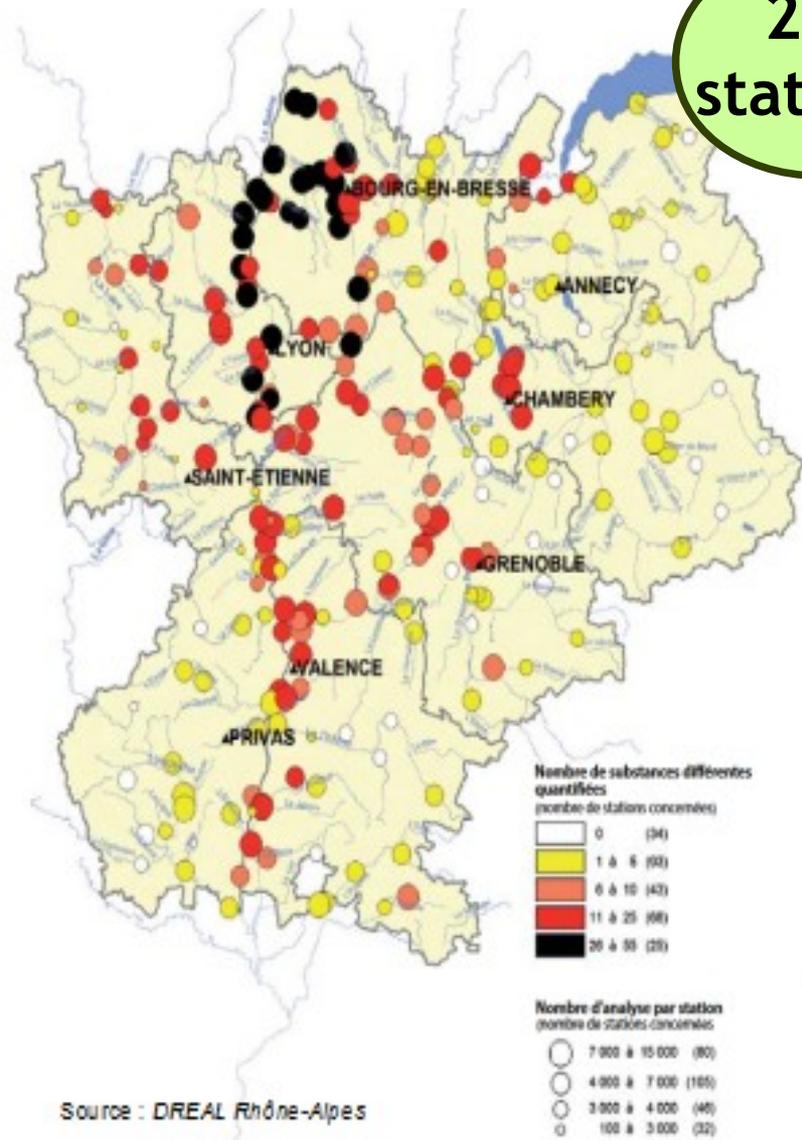


Cartes représentant la contamination des eaux superficielles sur la période 2009-2012

60 stations



264 stations



80 % des stations concernées par la présence de pesticides

87 % des stations concernées par la présence de pesticides

30 stations

177 stations

2009 - 2012

Contenu des cartes :

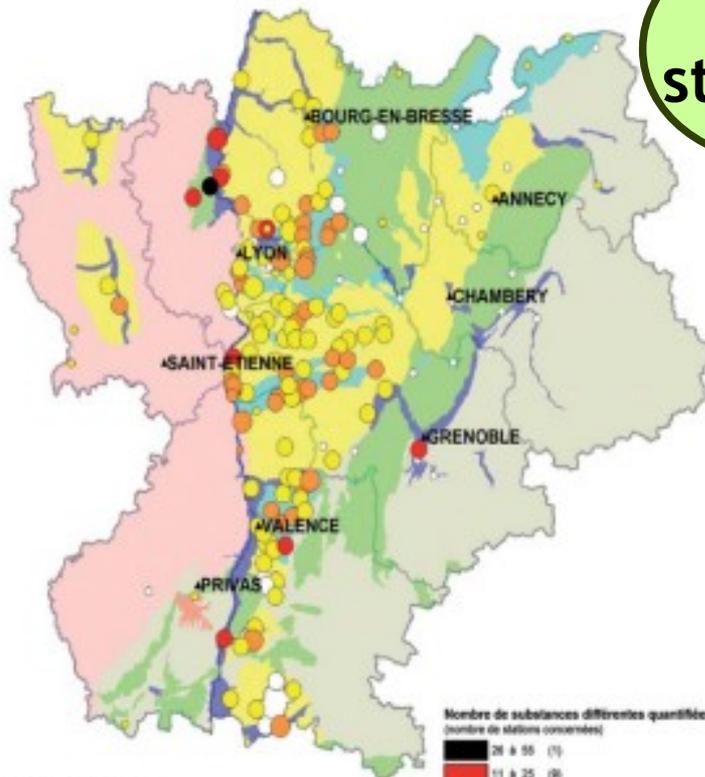
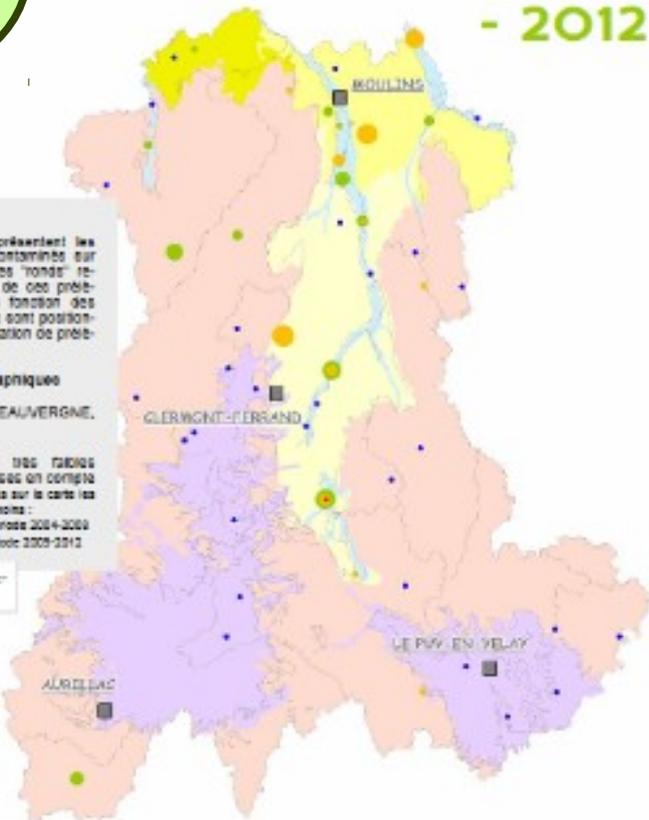
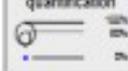
Les cartes ci-contre représentent les flux de prélèvements contaminés sur la période concernée. Les "noms" représentent la répartition de ces prélèvements contaminés en fonction des concentrations observées qui sont positionnés au droit de chaque station de prélèvement.

Caractéristiques des graphiques

- Réseaux : Tous (PHYTEAUVERGNE, RCO, RCS, ARS...)
- Périodes : toutes
- Quantifications : 3 de très faibles concentrations, non prises en compte M.Q. : Seules sont représentées sur la carte les stations ayant fait l'objet d'au moins :
 - 10 prélèvements sur la période 2004-2009
 - 8 prélèvements sur la période 2009-2012

Légende : sur le marquetage et en pages 92-93

Pourcentage de quantification



- Typologie des aquifères**
- Aquifères karstiques récentes
 - Calcaires
 - Aquifères anciennes et fluvio-glaciaires
 - Dépôts tertiaires et molasses
 - Sédimentaire à dominante calcaire
 - Solc cristallin
 - Basaltes (volcanique)
 - Variés

- Nombre de substances différentes quantifiées**
(nombre de stations concernées)
- 26 à 55 (7)
 - 11 à 25 (9)
 - 6 à 10 (12)
 - 1 à 5 (86)
 - 0 (36)

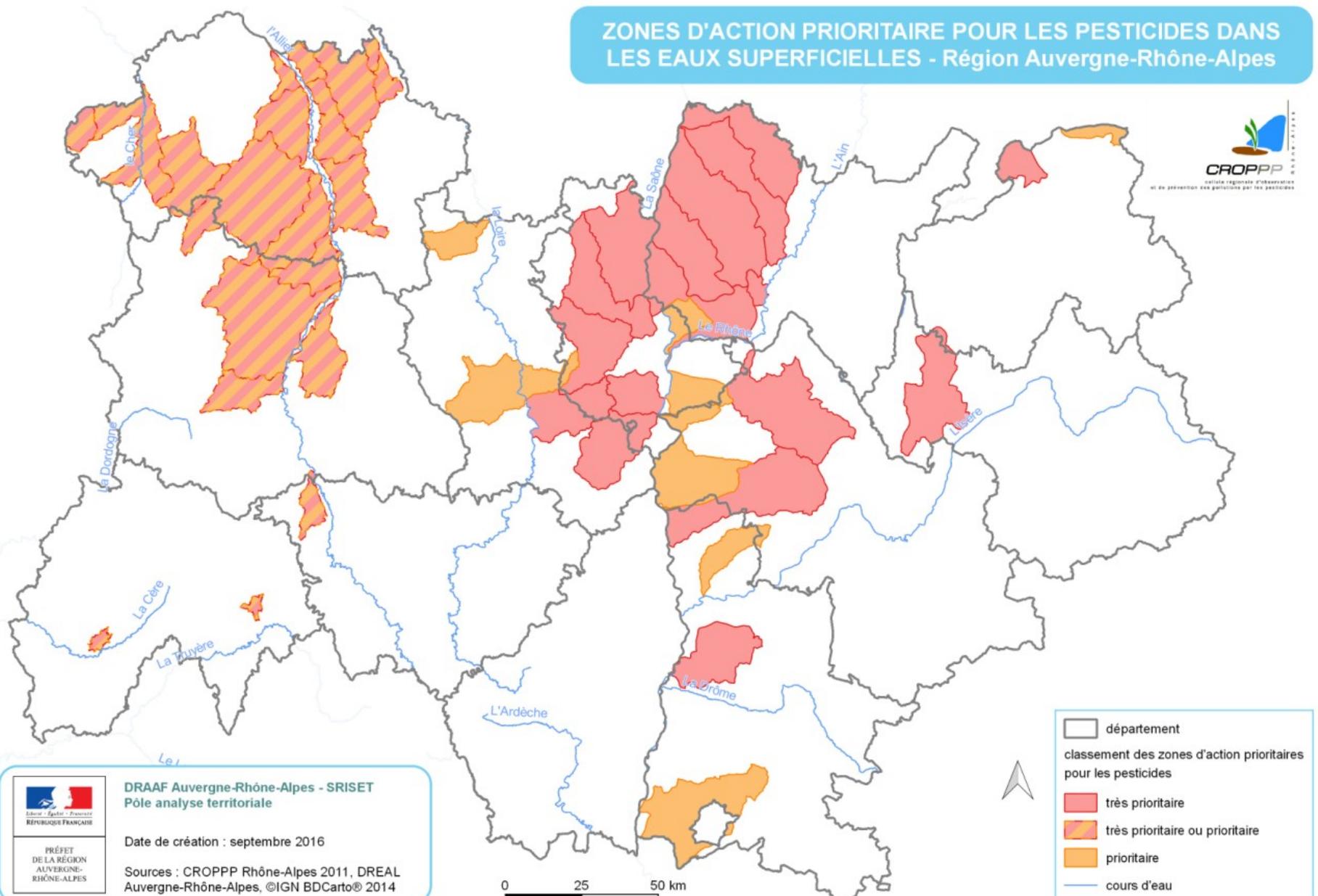
- Nombre d'analyses par station**
(nombre de stations concernées)
- 7 000 à 10 000 (11)
 - 4 000 à 7 000 (117)
 - 3 000 à 4 000 (5)
 - 100 à 3 000 (86)

- Principaux aquifères**
- Volcanique
 - Solc
 - Nappes alluviales
 - Limagne
 - Sables et argiles du Bourbonnais
 - Formations sédimentaires du Trias
- Métaux (Pb, Cu, Zn)
 Les identifications géographiques sont positionnées au carrefour de la commune d'implantation de la station concernée.

+ 50 % des stations sont exemptes de pesticides

Source : DREAL Rhône-Alpes

ZONES D'ACTION PRIORITAIRE POUR LES PESTICIDES DANS LES EAUX SUPERFICIELLES - Région Auvergne-Rhône-Alpes



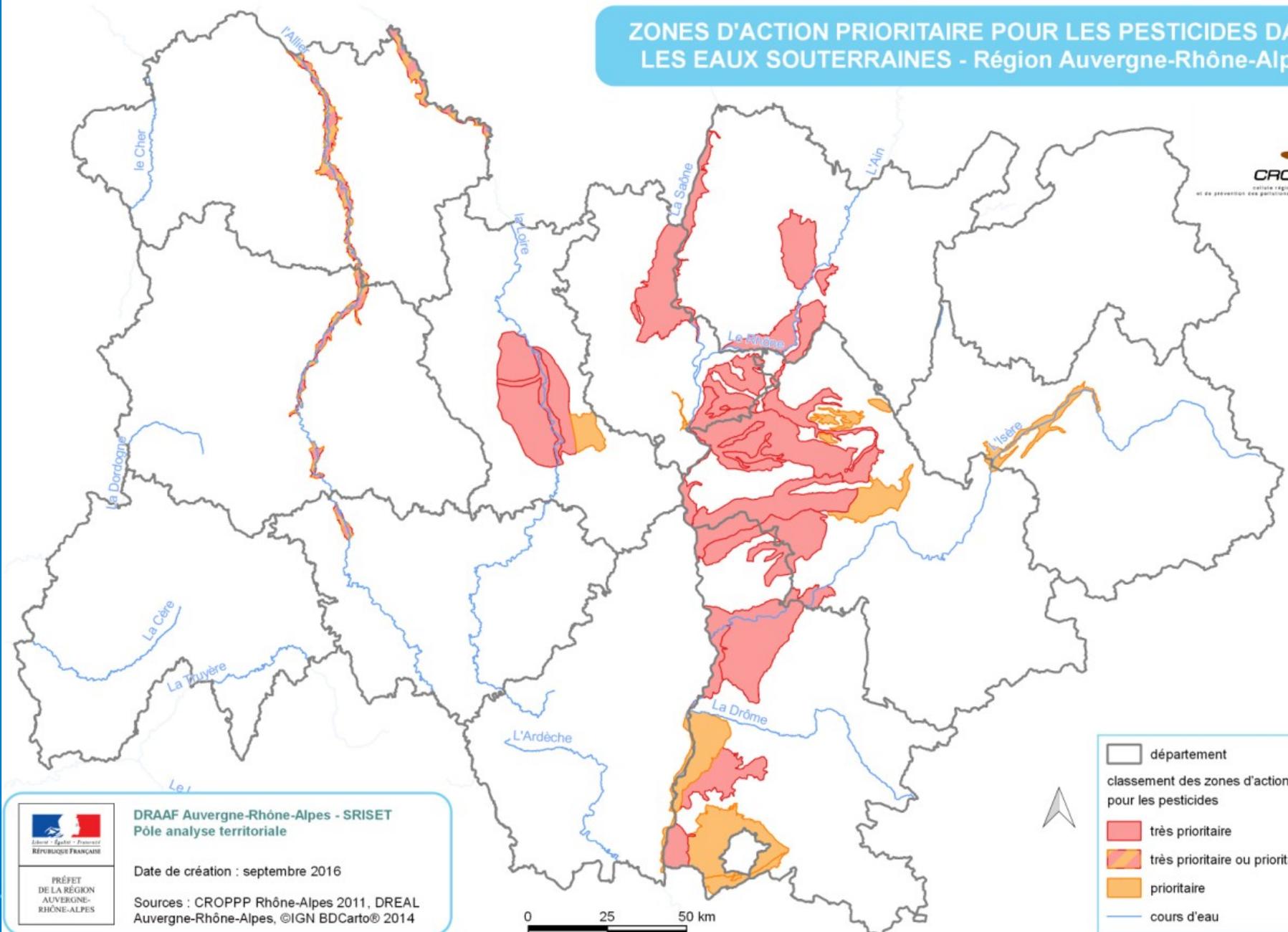
DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes - SRISET
Pôle analyse territoriale

Date de création : septembre 2016

Sources : CROPPP Rhône-Alpes 2011, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, ©IGN BDCarto® 2014

Les zones prioritaires identifiées tant pour les eaux superficielles que souterraines doivent impérativement faire partie des objectifs Ecophyto. Toutefois, ces zonages n'ayant pas été révisés depuis plus de 10 ans, **il serait nécessaire d'engager leur révision.**

ZONES D'ACTION PRIORITAIRE POUR LES PESTICIDES DANS LES EAUX SOUTERRAINES - Région Auvergne-Rhône-Alpes

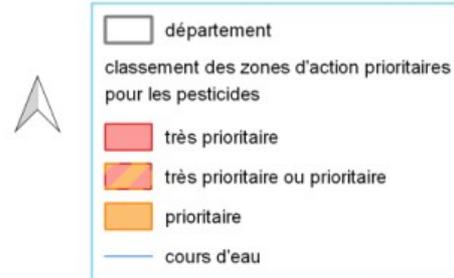



DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes - SRISET
Pôle analyse territoriale

Date de création : septembre 2016

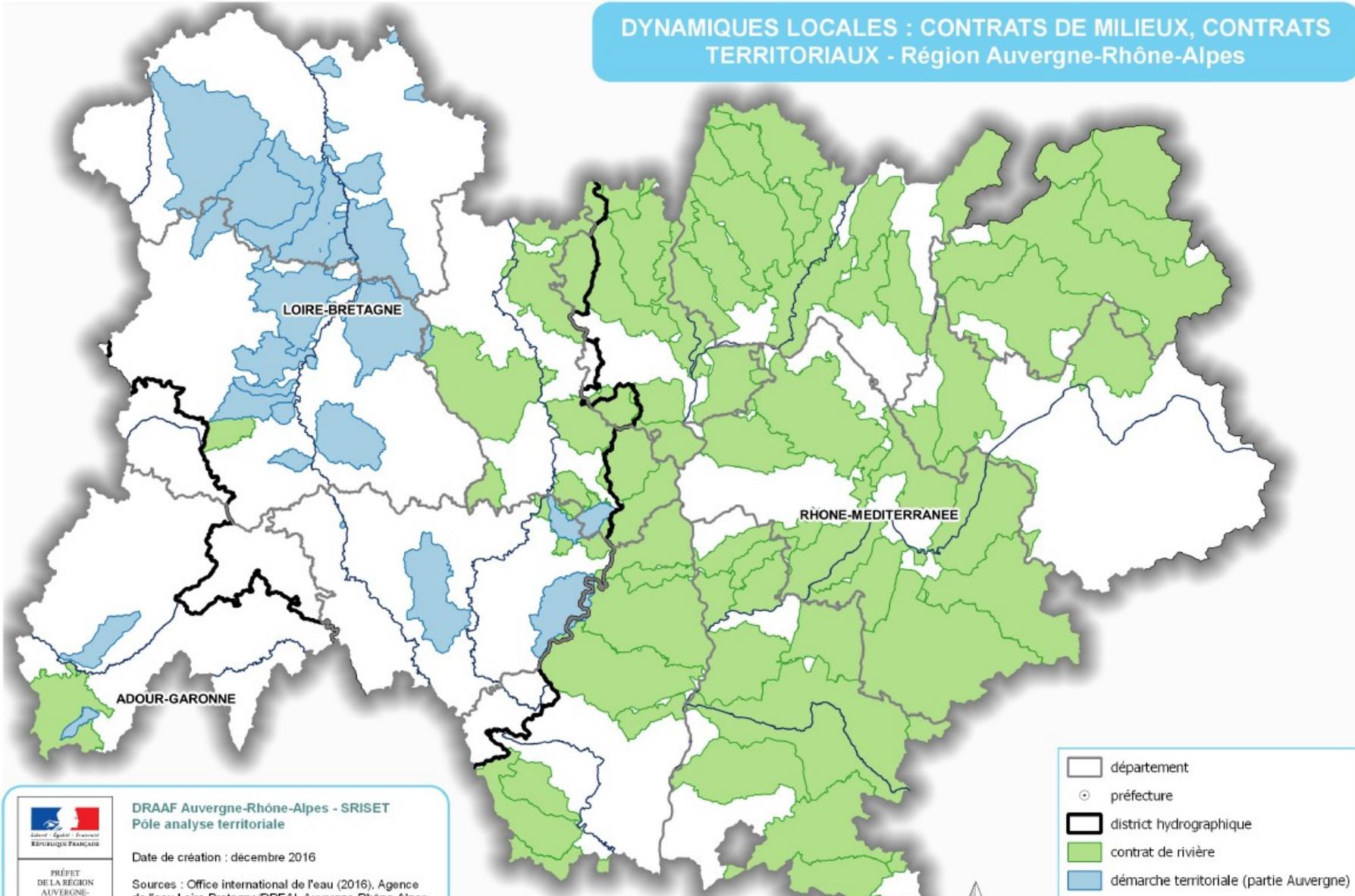
Sources : CROPPP Rhône-Alpes 2011, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, ©IGN BDCarto® 2014





- département
- classement des zones d'action prioritaires pour les pesticides
 - très prioritaire
 - très prioritaire ou prioritaire
 - prioritaire
- cours d'eau





DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes - SRISSET
Pôle analyse territoriale

Date de création : décembre 2016

Sources : Office international de l'eau (2016), Agence de Bassins de l'eau (ABE) Auvergne-Rhône-Alpes

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

La dégradation de la qualité de l'eau est un des principaux facteurs à l'origine de la mobilisation des acteurs locaux. Des **suivis spécifiques de la qualité de la ressource en eau** sont mis en place (principalement sur le bassin Loire-Bretagne) à l'échelle de ces territoires et il est nécessaire que ces données soient prises en compte dans la synthèse régionale.



Diagnostic régional : des enjeux réels



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Santé : les EPI ne sont pas suffisamment portés

Les points positifs :

- DEPHY : démonstration du possible
- QSA EAJ en baisse, les efforts portent leurs fruits
- de très nombreux partenaires sont engagés
- une dynamique régionale est indiscutablement en place

Améliorations nécessaires :

communication/transfert, territorialisation, connexion entre les dispositifs, connaissance et utilisation des outils Ecophyto (BSV, EcophytoPIC, DEPHY...)



ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Les agriculteurs
s'engagent



Merci de votre attention



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

